



Discours du maire sur l'élaboration du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

Présenté par Monsieur Normand Grenier

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'élection municipale de novembre 2017, la majorité des membres du conseil municipal qui étaient déjà en fonction ont été réélus. Cette continuité a influencé les travaux d'élaboration du budget de l'année 2018. Le conseil municipal a décidé de maintenir la même politique budgétaire empreinte de prudence et de rigueur. Nous visons une augmentation raisonnable du fardeau fiscal des contribuables afin de maintenir des services municipaux efficaces, un milieu de vie agréable et des actifs municipaux en bon état (immeubles, réseaux égout et aqueduc, routes, parcs, etc.). Nous croyons que les citoyens et contribuables préfèrent l'approche équilibrée du conseil municipal. Nous rappelons que la principale source de revenus permettant de faire face aux obligations financières de la municipalité demeure la taxation foncière. Ce constat, jumelé aux normes métropolitaines de densification du territoire (mesurées selon le nombre de logements par hectare de superficie), confère au développement immobilier un rôle primordial dans le maintien de l'autonomie territoriale et financière de notre communauté. Le conseil municipal a fixé des balises réglementaires et formulé des orientations claires afin que ce développement s'opère le plus harmonieusement possible. Cela implique de respecter les droits individuels tout en favorisant les intérêts collectifs de la communauté.

Pour l'année 2018, la municipalité portera une attention particulière aux communications avec ses contribuables et citoyens. Nous poursuivrons nos efforts visant la modernisation des moyens utilisés et le développement de solutions interactives. Le dossier du transport collectif métropolitain (le projet du réseau électrique métropolitain, les opérations du train de banlieue) nécessitera un suivi constant afin de s'assurer que les contributions municipales soient évaluées adéquatement. De plus, la reconnaissance des municipalités comme gouvernement de proximité et les nouveaux pouvoirs octroyés nécessiteront que le conseil municipal se prononce sur plusieurs modifications réglementaires relatives à l'administration et la gouvernance. Le conseil municipal favorisera toujours les mesures et pratiques exemplaires permettant de livrer les services selon le meilleur rapport qualité-prix, tout en accordant la prépondérance au prix. Finalement, la bonne santé financière de la municipalité, notre situation géographique avantageuse et la qualité de nos infrastructures existantes nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

Dans ce document, nous traiterons des différentes composantes budgétaires selon l'ordre suivant : les dépenses de fonctionnement et les autres obligations financières sous le contrôle législatif du conseil municipal, les sources de revenus et les taux de taxes et tarifications imposés en 2018 et, finalement, nous élaborerons sur le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

Dépenses de fonctionnement et autres activités financières

Catégorie	2018	2017	ÉCART	
<u>Dépenses de fonctionnement</u>				
Administration générale	1 242 993	1 166 075	76 918	6.60%
Sécurité publique	2 126 659	1 974 153	152 506	7.73%
Transport	1 169 140	1 076 953	92 187	8.56%
Hygiène du milieu	1 317 642	1 282 983	34 659	2.70%
Santé et bien-être	37 699	36 954	745	2.02%
Aménagement, urbanisme et développement	256 740	244 464	12 276	5.02%
Loisirs et culture	986 339	950 307	36 032	3.79%
Frais de financement	<u>286 858</u>	<u>324 909</u>	<u>(38 051)</u>	<u>-11.71%</u>
	7 424 070	7 056 798	367 272	5.20%
<u>Financement</u>				
Remboursement en capital dettes à LT	<u>896 410</u>	<u>926 520</u>	<u>(30 110)</u>	<u>-3.25%</u>
<u>Affectations</u>				
Activités d'investissement	(15 339)	(15 339)	0	N/A
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	0	0	0	N/A
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	<u>(28 190)</u>	<u>54 235</u>	<u>(82 425)</u>	<u>N/A</u>
	(43 529)	38 896	(82 425)	N/A
	8 364 009	7 944 422	419 587	5.28%

Pour l'année 2018, nous constatons une augmentation des dépenses de fonctionnement, autres activités financières et affectations totalisant 419 587\$, soit 5,28%. Cette augmentation est somme toute représentative des taux de croissance des dépenses enregistrés au cours des dernières années. À moins qu'un conseil municipal ne prenne la décision de réduire les services offerts ou de reporter certains investissements nécessaires (réfection d'infrastructures désuètes, rénovation des actifs afin de maintenir le potentiel de service), les frais engagés pour rendre les services sont appelés à croître. Afin que vous puissiez mieux apprécier la nature des services rendus, nous expliquerons l'affectation des sommes consenties à chacune des catégories de dépenses de fonctionnement.

Administration générale

Cette section comprend les sommes reliées aux activités du conseil municipal, l'application de la loi (la cour municipale), la gestion financière, le service du greffe et direction générale, l'évaluation (confection et maintien des rôles d'évaluation), la gestion du personnel et les autres dépenses d'administration d'ordre général.

Sécurité publique

Cette section comprend les sommes reliées aux activités des services de police et de protection incendie.

Transport

Cette section comprend les sommes reliées aux activités de la voirie municipale, le déneigement et l'enlèvement de la neige, l'éclairage des rues, le stationnement et circulation et le transport en commun.

Hygiène du milieu

Cette section comprend les sommes reliées aux activités de traitement, d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égout, la collecte et le traitement des déchets domestiques et matières secondaires (recyclage, matières compostables, RDD, écoparc) et la protection de l'environnement.

Santé et bien-être

Cette section comprend la contribution de la municipalité au logement social.

Aménagement, urbanisme et développement

Cette section comprend les sommes reliées aux activités de planification de développement du territoire, l'émission des permis et l'application des règlements de zonage, la promotion et le développement économique.

Loisirs et culture

Cette section comprend les sommes reliées aux activités dans les centres communautaires (chalet Médéric-Lebeau, centre communautaire René Després, chalet de l'île aux trésors), les patinoires extérieures, la piscine municipale, les parcs et terrains de jeux, les autres activités récréatives, la bibliothèque et les autres activités culturelles.

Frais de financement

Cette section comprend les sommes reliées au paiement des intérêts sur les dettes à long terme émises.

Source de revenus, taux de taxes et tarifications

Catégorie	2018	2017	ÉCART	
Taxes	7 448 323	7 169 473	278 850	3.89%
Paiements tenant lieu de taxes	45 911	43 108	2 803	6.50%
Transferts	47 000	47 000	0	0.00%
Services rendus	78 500	62 400	16 100	25.80%
Imposition de droits	391 000	280 115	110 885	39.59%
Amendes et pénalités	201 575	192 426	9 149	4.75%
Intérêts	33 600	33 600	0	0.00%
Autres revenus	<u>118 100</u>	<u>116 300</u>	<u>1 800</u>	<u>1.55%</u>
	8 364 009	7 944 422	419 587	5.28%

La principale source de revenus consiste en l'imposition des différentes taxes. Cette source représente 89% des revenus totaux de la municipalité. Nous avons ajusté les autres catégories de revenus afin de refléter les résultats réels enregistrés au cours des dernières années. Le résultat final de la démarche budgétaire demeure l'établissement des différents taux de taxes et tarifications nécessaires à la réalisation de la prestation de services attendue. Voici les différents taux de taxes et tarifications pour l'année 2018.

Taux et tarification	2018	Mode d'imposition
Taxe foncière générale - résiduelle (résidentiel et autres)	0.7144 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière générale - immeuble 6 logements et plus	0.8144 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière générale - immeuble non résidentiel	2.4270 \$	par 100\$ d'évaluation
Réserve financière pour le service de voirie		
Taxe foncière spéciale - résiduelle (résidentiel et autres)	0.0208 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière spéciale - immeuble 6 logements et plus	0.0208 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière spéciale - immeuble non résidentiel	0.0208 \$	par 100\$ d'évaluation
Réserve financière pour l'entretien des bâtiments municipaux		
Taxe foncière spéciale - résiduelle (résidentiel et autres)	0.0087 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière spéciale - immeuble 6 logements et plus	0.0087 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière spéciale - immeuble non résidentiel	0.0087 \$	par 100\$ d'évaluation
Approvisionnement et distribution de l'eau (minimum)	84.00 \$	Par unité de logement (150m ³ à 0,56\$)
Approvisionnement et distribution de l'eau	0,56\$/m ³	Les premiers 150 mètres cubes
	0,80\$/m ³	Consommation excédant 150 mètres cubes
Entretien des réseaux d'égout	86.00 \$	Par unité de logement
Collecte, transport et disposition des déchets	60.00 \$	Par unité de logement
Matières compostables et matériaux secs	45.00 \$	Par unité de logement
Assainissement des eaux	49.00 \$	Par unité de logement
Transport collectif local	112.00 \$	Par unité de logement
Train de l'est et transport métropolitain	40.00 \$	Par unité de logement

Avant de vous présenter les effets directs sur le compte de taxes d'un contribuable moyen, il importe de mentionner que le rôle d'évaluation foncière en vigueur en sera à sa deuxième année d'application. Ainsi, l'impact fiscal subi par les contribuables sera sensiblement équivalent pour tous, le tout pondéré selon leur valeur et catégorie d'immeuble respective. Également, les contribuables doivent considérer la consommation d'eau mesurée pour chacune des années lorsqu'ils comparent les comptes de taxes. Une consommation d'eau différente d'une année à l'autre impliquera des impacts qui seront plus ou moins importants et qui pourraient s'éloigner du scénario moyen illustré.

À partir des taux de taxes et des tarifications de l'année 2018, nous avons simulé le compte de taxes d'une maison unifamiliale isolée, ayant une évaluation de 226 870\$ (cette évaluation était la même en 2017), soit la moyenne des unités de cette catégorie sur notre territoire, et ayant consommé 350 m³ d'eau pour la période 2016-2017 (facturée sur le compte de taxes de l'année 2018). Nous vous présentons le résultat comparativement à l'année 2017.

Description	2018	2017		
Taxe foncière générale	1 620.76	1 630.74		
Taxe foncière spéciale - réserve travaux de voirie	47.19	47.64		
Taxe foncière spéciale - réserve entretien bâtiments	19.74	0.00		
Approvisionnement et distribution de l'eau (minimum)	84.00	84.00		
Approvisionnement et distribution de l'eau (excédent)	160.00	140.00		
Entretien des réseaux d'égout	86.00	84.00		
Collecte, transport et disposition des déchets	60.00	59.00		
Matières compostables et matériaux secs	45.00	46.00		
Assainissement des eaux	49.00	50.00		
Transport collectif local	112.00	95.00		
Train de l'est et transport métropolitain	40.00	39.00		
	2 323.69	2 275.38	ÉCART	
			48.31	2.12%

Le conseil municipal est extrêmement satisfait du scénario budgétaire proposé. Ce scénario permet de répondre aux attentes et besoins de notre population tout en préservant la capacité financière de nos contribuables. Pour conclure, nous vous présentons la progression du niveau d'imposition depuis l'année 2014 pour la propriété moyenne mentionnée précédemment. Ces résultats permettent de mettre en contexte les impacts fiscaux subis au cours des dernières années.

Progression du compte de taxes depuis l'année 2014

	<u>Année 2014</u>	<u>Année 2015</u>	<u>Année 2016</u>	<u>Année 2017</u>	<u>Année 2018</u>	<u>Cumulatif</u>
Comptes de taxes annuel	2 133.35	2 200.07	2 238.23	2 275.38	2 323.69	
Augmentation annuelle		66.72	38.16	37.15	48.31	190.34
Pourcentage d'augmentation cumulatif						8.92%
Augmentation moyenne annuelle				47.59		
Pourcentage d'augmentation annuel moyen				2.23%		

Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

L'année 2017 a permis au conseil municipal de débiter ou finaliser les derniers investissements en immobilisations prévus dans le cadre du programme de subvention TECQ (taxe sur l'essence et contribution du Québec) pour la période 2014-2018. Suite à cette phase d'investissements qui a permis de réaliser plusieurs projets d'envergure, dont la construction de jeux d'eau, la rénovation et l'agrandissement de bâtiments municipaux, la construction d'infrastructures de transport actif et le renouvellement de réseaux d'égout et d'aqueduc, le conseil municipal a décidé de prendre une pause au niveau des investissements plus significatifs. Le conseil municipal attendra les modalités du prochain programme de subvention TECQ avant d'élaborer un programme triennal d'immobilisations plus étoffé.

Pour le présent programme triennal, le conseil municipal a mis l'accent sur des investissements ciblés visant le renouvellement et l'acquisition d'équipements, de matériels et de logiciels nécessaires aux opérations des différents services municipaux et qui permettront de maintenir ou d'améliorer la prestation de services. Tous les investissements sont inscrits pour réalisation au cours de l'année 2018. Vous trouverez, ci-joint, un sommaire du programme triennal d'immobilisations démontrant des investissements projetés totalisant 251 000\$. Vous remarquerez que les dépenses en immobilisations sont présentées selon leur fonction et leur nature. De plus, le mode de financement prévu est précisé dans ce document.

VILLE DE CHARLEMAGNE **PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS** **ANNÉES 2018 - 2019 - 2020**

	2018	2019	2020	TOTAL
<u>FINANCEMENT</u>				
EMPRUNT À LONG TERME	-	-	-	-
SUBVENTION	-	-	-	-
CESSION D'ACTIFS	-	-	-	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ	40 000	-	-	40 000
FONDS DE ROULEMENT	211 000	-	-	211 000
RÉSERVE FINANCIÈRE VOIRIE	-	-	-	-
CONTRIBUTION DES PROMOTEURS	-	-	-	-
TOTAL	251 000	-	-	251 000
<u>RÉPARTITION PAR FONCTION</u>				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	17 000	-	-	17 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE	-	-	-	-
TRANSPORT	34 750	-	-	34 750
HYGIÈNE DU MILIEU	70 000	-	-	70 000
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	-	-	-	-
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	-	-	-	-
LOISIRS ET CULTURE	129 250	-	-	129 250
ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-
TOTAL	251 000	-	-	251 000
<u>RÉPARTITION PAR NATURE</u>				
USINES ET BASSINS D'ÉPURATION	-	-	-	-
RÉSEAU ÉGOUT	-	-	-	-
RÉSEAU AQUEDUC	-	-	-	-
USINES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	-	-	-	-
PARCS ET TERRAINS DE JEUX	35 000	-	-	35 000
DÉPOTOIRS ET INCINÉRATEURS	-	-	-	-
CHEMINS, RUES, ROUTES ET TROTTOIRS	-	-	-	-
PONTS, TUNNELS ET VIADUCS	-	-	-	-
SURFAÇAGE D'ORIGINE OU RESURFAÇAGE MAJEUR	-	-	-	-
TERRAINS DE STATIONNEMENT	-	-	-	-
SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DES RUES	10 000	-	-	10 000
AUTRES INFRASTRUCTURES	37 000	-	-	37 000
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	-	-	-	-
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	-	-	-	-
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	-	-	-	-
VÉHICULES	-	-	-	-
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	23 000	-	-	23 000
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT	146 000	-	-	146 000
TERRAINS	-	-	-	-
AUTRES	-	-	-	-
TOTAL	251 000	-	-	251 000